

BOCHRA EL KHEIR : QUELLE TUNISIE A L'HORIZON 2020

Cette fin de siècle est marquée à l'échelle du monde par deux tendances majeures : l'accélération de l'histoire et la transformation de la géographie.

Cette double tendance rend tout exercice de prévision ou de prospective à la fois vain et nécessaire.

Vain car les faits démentent quotidiennement les prédictions, mais nécessaire en même temps pour dégager dans les évolutions les tendances de fonds des contingences erratiques.

Sur les douze dernières années des événements majeurs ont refaçonné le monde.

D'un monde bipolaire, basé sur l'équilibre des forces de deux super puissances, érigé en blocs centraux et en dominos alternés, on est passé en une décennie à un monde unipolaire où seuls les intérêts d'un pays hyperdominant définissent les enjeux et règlent les conflits.

Dans cette évolution le monde en développement a perdu de son importance stratégique : il n'est plus le possible arbitre local de conflits planétaires.

L'économie, le commerce et la finance prennent une position privilégiée dans les préoccupations des nations, comme si celles-ci libérées à la fois psychologiquement mais surtout matériellement des menaces de conflits majeurs décidaient de réserver enfin l'essentiel de leur énergie et de leurs ressources au développement économique et social.

C'est dans ce contexte de mutation profonde que je tâcherai ce soir de broser les grandes évolutions à venir sur les deux prochaines décennies, d'abord à l'échelle du monde, ensuite de la région et enfin de la Tunisie pour dégager à la fois les défis qui nous attendent mais également les promesses que nous pourrions nourrir.

Je parlerai d'abord des grandes mutations à l'échelle planétaire : elles sont politiques, culturelles, sociales et économiques.

J'esquisserai ensuite l'environnement international de la Tunisie pour finir enfin avec l'impact que tout cela pourrait avoir sur la Tunisie, son modèle de société, son positionnement géo-stratégique et ses performances économiques.

1. LES GRANDES MUTATIONS

1.1 L'EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE

Depuis un siècle, les progrès de la médecine et de la science ont largement contribué à la baisse des taux de mortalité dans le monde.

Les taux de natalité n'ont pas toujours suivi les mêmes évolutions dans les mêmes temps surtout dans le monde en voie de développement.

En 1825 la population mondiale s'élevait à environ 1 milliard d'êtres humains.

Il a fallu un siècle (1925) pour assister à son doublement. Cinquante ans plus tard (1976) elle doublait de nouveau pour atteindre 4 milliards.

Estimée aujourd'hui à 6 milliards de personnes, elle augmente annuellement de 120 millions d'êtres humains.

Elle devrait atteindre à ce rythme 8 milliards de personnes en 2020.

La Chine et l'Inde compteraient alors à elles-seules respectivement 1,5 et 2 milliards d'êtres humains ! 95% de l'augmentation démographique anticipée entre aujourd'hui et 2020 aura lieu dans les pays en voie de développement.

Ces évolutions auront plusieurs conséquences :

- q Une augmentation substantielle des besoins essentiellement dans le monde en voie de développement générant de fortes pressions sur les ressources disponibles et une probable dégradation des équilibres écologiques.

A titre d'exemple, la Banque mondiale ne prévoit-elle pas que la véritable guerre du XXI^e siècle sera celle relative à la gestion et au partage de l'eau ?

- q Cet accroissement démographique dans le monde en voie de développement, associé à une volonté légitime de millions de gens à la recherche d'emplois et d'améliorations sociales fuyant les difficultés d'une société agricole surpeuplée et manquant de ressources, favorisera l'explosion de méga-cités : lieu privilégié du crime et de la délinquance, mais également lieu privilégié d'action, d'initiative et de création de richesses économiques et culturelles.

La population urbaine du monde en voie de développement passerait alors de 1,4 milliard de personnes aujourd'hui à 4,0 milliards de personnes en 2020.

Déjà avant la fin de ce siècle 20 mégacités auront plus de 11 millions d'habitants chacune, 17 d'entr'elles seront dans le monde dit en voie de développement.

Les villes seront de plus en plus des centres de pauvreté et d'effondrement social.

Le monde développé sera de plus en plus soucieux de préserver ses avantages et sa suprématie.

Ses ressortissants, qui contribuent déjà bien plus par tête d'habitant à la pollution planétaire que ceux du Sud, n'auront aucune envie de diminuer leur niveau de vie ou de partager des ressources limitées.

On assistera donc dans un monde de plus en plus ouvert à la circulation des capitaux et des marchandises à une fermeture des frontières pour arrêter la montée des flux migratoires venus des terres surpeuplées et appauvries.

1.2 LA MONDIALISATION DE L'ECONOMIE

L'effondrement des régimes socialistes et la faillite des idéologies en même temps que la consécration du libéralisme économique et la mondialisation des échanges confèrent aujourd'hui aux forces du marché un rôle central dans les relations internationales.

Plus que jamais les firmes multi-nationales décident de l'avenir des nations. Elles définissent leurs stratégies d'investissements, d'implantations et de distribution à l'échelle planétaire.

Les gouvernements, malgré les trésors d'ingéniosité qu'ils déploient, sont de plus en plus impuissants à attirer les investissements directs étrangers pourvoyeurs de technologie et créateurs d'emplois.

Dans leurs arbitrages, les firmes multi-nationales intègrent des aspects positifs et objectifs comme la taille du marché, la qualification de la main-d'œuvre locale, la qualité des infrastructures disponibles, mais également des aspects négatifs ou subjectifs comme la lourdeur bureaucratique, les procédures administratives, le respect de la règle de droit ou même la notoriété d'un pays déterminé.

La mondialisation des économies est porteuse à la fois de promesses et de menaces : des pans entiers de l'industrie mondiale doivent se restructurer et s'adapter à la nouvelle donne.

La principale qualité d'une économie performante devra être à l'avenir sa capacité d'adaptation et de résilience et cela ne pourra se faire que grâce à son ouverture sur le monde et sa capacité à intégrer les mutations technologiques et culturelles et à y participer activement.

1.3 LA GLOBALISATION FINANCIERE ET DES MARCHES DES CAPITAUX

La libéralisation générale du contrôle des changes et le développement des grandes firmes multi-nationales ont favorisé l'émergence d'un marché des capitaux à l'échelle planétaire.

Les flux financiers, d'abord liés au commerce des biens et des services s'en trouvent de plus en plus dissociés.

Aujourd'hui le volume des transactions financières est plusieurs centaines de fois supérieur au volume des transactions commerciales.

Les opérateurs interviennent vingt quatre heures sur vingt quatre sur les différentes places financières de la planète non plus pour l'achat de biens ou services ou l'investissement dans des unités productives mais essentiellement pour spéculer sur des monnaies ou des instruments financiers de plus en plus sophistiqués et abstraits.

Cette mutation, favorisée par le développement des nouvelles technologies dans le domaine des communications, a fragilisé partout dans le monde, le rôle des puissances publiques et fait apparaître la nécessité d'une coordination des politiques et moyens d'intervention au-delà des frontières d'un pays seul quel qu'il soit.

Il est vrai que cette globalisation rend les capitaux internationaux volatiles et fragilise les économies nationales en les mettant à la merci de déplacements brusques et massifs ; mais il n'y a à cela aucune alternative que celle d'une forte et rapide intégration dans l'économie mondiale et celle d'une gestion saine et rigoureuse des finances publiques et des équilibres macro-économiques.

1.4 LA REVOLUTION DES COMMUNICATIONS

Le monde est aujourd'hui doté de près de 1 milliard de postes de télévision.

Les téléspectateurs sont autant consommateurs d'images, d'informations et d'idées que de marchandises commerciales.

Plus aucun pays ne peut plus vivre en autarcie ni sur le plan économique, ni sur le plan culturel ou de l'information.

Les images venues du ciel envahissent notre quotidien. Tchernobyl a été rapidement repéré et photographié par un satellite commercial français puis retransmis dans le monde entier, Union Soviétique comprise.

La télévision est un puissant vecteur culturel et idéologique. Elle contribue à transformer les valeurs, à homogénéiser les cultures et à imposer le modèle de la prospérité et de la société américaine.

L'évolution des technologies sera telle sur les prochaines années qu'aucune solution administrative ne pourra s'opposer durablement à l'accès de tous à une information plurielle.

La seule solution devra être d'assumer la modernité, de maîtriser les technologies dans leur évolution quotidienne et de trouver chez soi suffisamment de valeurs et de capacité de production intellectuelle et physique pour s'intégrer dans le monde, d'en être un citoyen actif et de s'y imposer.

La révolution des technologies de la communication et notamment l'augmentation vertigineuse de la puissance des ordinateurs, des logiciels, des satellites, des câbles de fibre optique et des transferts électroniques à grande vitesse, l'explosion d'Internet, posent sans doute des problèmes graves de sécurité, de valeurs morales, de protection de la propriété intellectuelle, de maîtrise de nouvelles formes de délinquance internationale ; mais ces menaces ne pèsent rien devant les opportunités que cela génère et la chance que cela donne déjà aux masses d'accéder à l'information et à la connaissance.

1.5 L'INDUSTRIALISATION DE L'AGRICULTURE

Depuis 1950, l'évolution de la production agricole à l'échelle mondiale a été supérieure à l'évolution démographique entraînant une amélioration globale de la production par tête d'habitant.

Ce constat global cache toutefois d'importantes disparités régionales et économiques.

Si la production de céréales, de viande, de lait, de poisson, de fruits et légumes a augmenté dans les pays industrialisés en réponse à la croissance démographique et à l'amélioration des niveaux de vie, la production par tête d'habitant a stagné en Amérique Latine et au Moyen-Orient, et elle a baissé de 8% en Afrique entre 1975 et 1985.

Les pays industrialisés accumulent les excédents de production, financent des montagnes de stocks, mettent en friche des millions d'hectares de terres arables et subventionnent lourdement (250 milliards de dollars US/an) leurs agriculteurs sous forme de soutien aux prix et aux revenus.

Le lobby du monde agricole y est puissant et extraordinairement influent même si les populations employées dans l'agriculture n'excèdent pas 3% du total aux Etats-Unis, 4,8 en ex-Allemagne de l'Ouest, 2,1% en Angleterre, 6,7% en France ou 8% au Japon.

Le monde en voie de développement connaît une réalité différente : c'est là que 95% de la croissance démographique a lieu actuellement.

C'est également là que les monnaies se déprécient, le pouvoir d'achat baisse alors que les besoins augmentent.

Le monde n'a jamais été aussi excédentaire en produits agricoles mais également aussi incapable d'assurer l'adéquation des besoins à la production faute essentiellement de solvabilité financière des pays en voie de développement.

Les biotechnologies sont porteuses de gisements immenses de productivité mais probablement aussi destructrices de formes traditionnelles d'emploi.

Les développements actuels en matière de recherche ne sont plus l'œuvre du secteur public comme cela a été le cas dans les années soixante avec la révolution verte mais de multi-nationales puissantes, soucieuses de protéger les résultats de leurs recherches et de les commercialiser aux meilleurs prix.

L'apparition du succédanés industriels de certains produits agricoles, jusque là produits dans des pays tropicaux, fait peser une lourde menace sur la position commerciale de ces pays, leur dette et leur dépendance générale.

Les manipulations génétiques recèlent d'autres risques à l'échelle de la planète : la fragilisation des espèces rendues de plus en plus homogènes et standardisées et leur vulnérabilité accrue face à de nouvelles maladies.

La crise de la "vache folle" vient de rappeler brutalement au monde que le non respect des équilibres écologiques et de la biodiversité peut avoir un coût prohibitif.

Ceux des pays en voie de développement qui arriveraient à maîtriser le progrès scientifique et technique, par une insertion réussie dans les circuits de la recherche mondiale, par une large diffusion de la culture scientifique, par une vulgarisation efficace et opérationnelle et par la maîtrise de la production in vitro bénéficieront d'un accroissement considérable de leur production et de leur position commerciale dans le monde.

1.6 L'AUTOMATISATION DE L'INDUSTRIE

La grande rupture en matière industrielle aura été sur les vingt dernières années celle de l'automatisation des chaînes de production, de leur robotisation et de leur informatisation.

Ce phénomène est d'abord né au Japon pour des considérations au départ essentiellement sociales et démographiques.

La pyramide des âges au Japon était alors vieillissante, il n'était plus possible de mobiliser les ouvriers nécessaires pour répondre à la demande des chaînes de production.

Les premiers remplacements d'ouvriers par des robots l'ont d'abord été pour des tâches pénibles et répétitives : peinture et soudure dans les chaînes de montage d'automobiles.

Les résultats ont été particulièrement concluants : la productivité a été fortement accrue, le délai de récupération des investissements n'a jamais excédé 3 à 4 ans et dans certains cas, est même de l'ordre de l'année, compte tenu du niveau élevé des salaires au Japon, la consommation des matières premières a été fortement réduite et les ouvriers remplacés ont été recyclés dans d'autres postes plus nobles à l'intérieur de l'entreprise ou dans une des sociétés du conglomérat.

Les ouvriers et les syndicats étaient donc des farouches défenseurs de la robotisation, d'autant plus que celle-ci permettait de renforcer encore plus la position de leurs entreprises sur le marché mondial, d'accroître donc leurs revenus et les salaires de leur personnel.

Ailleurs, les mêmes types de considérations : démographiques, sociales, économiques et culturelles mais jouant en sens inverse : forte disponibilité de main d'œuvre ou recours massif à une main-d'œuvre immigrée, faible niveau des salaires, coût élevé du capital et absence de solidarité pour le recyclage des ouvriers remplacés, ont fait que la robotisation-automatisation a été soit considérée comme un gadget coûteux, difficile à maîtriser et inutile, soit combattue par les ouvriers et les syndicats comme étant destructrice d'emploi.

Le Japon, aujourd'hui avec 0,3% de la superficie mondiale et 2,5 % de la population possède entre 65 et 70% des robots industriels dans le monde.

L'automatisation de l'industrie est porteuse de promesses et de périls pour les années à venir.

Elle creusera l'écart entre les pays qui l'auront maîtrisée (Japon , Allemagne, Suède ...) et ceux qui tentent de contrecarrer le défi asiatique en imposant des restrictions aux importations.

Elle approfondira le fossé entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

Elle permettra à des industries de première génération : acier, machines outils et même textile, de retrouver leur compétitivité dans les pays industrialisés.

Seule une intégration dans la stratégie mondiale des grands groupes multinationaux pourrait permettre à un pays d'accéder à ce niveau de développement industriel.

Une restructuration profonde du marché mondial de la main-d'œuvre s'annonce inévitable.

Dans les pays industrialisés on assistera nécessairement à une destruction massive de postes d'emplois.

Seules la création d'emplois à plus haute valeur ajoutée et la diminution du temps de travail pourraient leur éviter l'explosion sociale mais cela suppose de grands bouleversements au niveau de l'éducation, de la formation et des mentalités.

1.7 LES MENACES POUR L'ENVIRONNEMENT

l'accélération de la croissance démographique et de l'industrialisation ont abouti depuis le début des années cinquante à une forte dégradation de la situation environnementale dans le monde.

Depuis 1950 on note la disparition de 20% de la surface arable cultivable, de 20% des forêts équatoriales et de plusieurs dizaines d'espèces végétales et animales.

En 1980, le rythme annuel de déforestation est estimé à l'échelle planétaire entre 11 et 20 millions d'hectares.

A partir de la conférence de Rio, les problèmes environnementaux sont perçus pour la première fois de manière globale et planétaire.

Entre la dernière glaciation et le début du XIX^e siècle le niveau du gaz carbonique dans l'atmosphère est passé graduellement de 200 à 280 particules par millier (ppm).

Depuis, ce taux est passé à 350 ppm et plus de 50% de cette augmentation a eu lieu sur les trente dernières années.

Les conséquences de cela pour le prochain siècle sont un relèvement de la température d'un minimum de 2 à 3 degrés.

Il en résultera notamment un relèvement du niveau des mers qui dans les hypothèses les plus basses (moins de 1m) risque de condamner à la disparition des pays entiers comme les Maldives et d'affecter des parts considérables de bien d'autres pays : 12 à 15% de la superficie totale de l'Egypte, et dans tous les cas de concerner des centaines de millions de personnes à travers le monde en imposant un recul de la côte d'environ cent mètres.

Les travaux de protection et de déplacement planifié des personnes qui en résulteraient seraient colossaux et encore une fois, les pays en voie de développement seraient incapables seuls d'y faire face.

La menace la plus grave qui pèse sur la terre est la création d'un "effet de serre" dû au réchauffement de l'atmosphère.

Les conséquences d'un tel réchauffement risquent d'être considérables. A titre d'exemple une augmentation de 4.5°C, citée par plusieurs instituts de recherche comme possible rendrait les variétés actuelles de riz non viables et pourraient entraîner une famine généralisée.

En fait, le monde a déjà atteint avec le développement de l'occident les limites écologiques de consommation et de destruction de ressources.

Les besoins grandissants dans les pays en voie de développement posent aujourd'hui le problème d'une gestion commune de la planète et de ses ressources et de la nécessaire solidarité financière pour y faire face.

Les pays industrialisés ne semblent pas culturellement et politiquement préparés à s'auto-appliquer le principe pollueur-payeur pour toute leur gestion actuelle et passée.

1.8 LA MUTATION DU ROLE DES ETATS

Les grands tendances à l'échelle mondiale que nous avons passées en revue sont si globales et de si longue portée qu'aucun gouvernement ne peut y faire face.

Les menaces qui pèseront sur la sécurité de la planète dans les décennies à venir seront très différents de celles de l'après deuxième guerre mondiale ou de la guerre froide.

Le bicéphalisme du monde est aujourd'hui enterré et les futurs conflits armés seront des conflits régionaux et localisés.

Les vrais menaces résulteront plutôt de l'explosion démographique et du déséquilibre entre le Nord et le Sud.

Elles résulteront également de la volatilité des grandes masses de capitaux et de l'effet que cela pourrait avoir sur les économies nationales.

Elles résulteront également de la robotisation de l'industrie ou de l'industrialisation de l'agriculture et des transferts d'emplois que cela pourrait générer.

Elles résulteront enfin de l'effet de serre, du réchauffement de la planète, de la pollution des mers et des cours d'eau et de la surpopulation des villes.

Face à toutes ces menaces et même à d'autres d'allure plus classique tel que la montée de certaines formes d'extrémisme, le terrorisme international ou l'économie de la drogue, les armées nationales seront impuissantes.

Seule une coopération supra-gouvernementale à l'échelle planétaire pourrait permettre de faire face à cette dimension non militaire de la sécurité.

Le système des Nations-Unies, pourtant en situation bien difficile aujourd'hui, les institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Organisation Mondiale du Commerce), mais également des instances de coordination tels que le G7, l'OCDE, le Conseil de l'Europe, l'Organisation de l'Unité Africaine ou l'UMA devraient voir leur rôles et prérogatives renforcés.

Les états ne se dessaisiraient pas pour autant de leur pouvoir. Ils se donneraient par là au contraire les moyens de l'exercer.

2. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

2.1 L'ECLATEMENT DE L'ANCIEN EMPIRE SOVIETIQUE

Les équilibres mondiaux hérités des accords de Yalta ont définitivement été mis à mal.

La géographie des anciens pays de l'Est n'a pas résisté à la faillite idéologique du socialisme d'Etat et à la montée des revendications à la fois matérielles et politiques de leurs populations.

La chute du mur de Berlin, suivie de la réunification de l'Allemagne, l'éclatement de l'ancienne Union Soviétique et l'effondrement des régimes communistes des anciens pays de l'est sont autant d'éléments de transformations géopolitiques majeures à l'échelle mondiale.

Leurs répercussions sur le plan économique et sur les relations mondiales sont incommensurables.

De zone totalement fermée à l'investissement international, très peu ouverte au commerce mondial des biens et services, l'ancien bloc soviétique apparaît soudain comme une nouvelle région émergente du monde où le secteur privé national et international prend le relais rapide du capitalisme d'Etat.

Les investissements directs étrangers affluent et se détournent nécessairement de leurs destinations traditionnelles.

Les arbitrages sont vite faits à la fois par les Etats, les organisations multilatérales et les firmes multi-nationales.

La proximité géographique et culturelle, la communauté de l'histoire, hors la parenthèse communiste, font que les Etats de l'Europe Occidentale, avec l'Allemagne à leur tête, réorientent souvent sans hésitation leur politique étrangère et de coopération vers cette région du monde : des fonds considérables sont mobilisés soit directement ; c'est le cas de l'Allemagne pour le financement de la réunification-absorption spectaculaire et à un prix jugé déraisonnable (parité des monnaies) de l'ancienne RDA, soit à travers la création de nouvelles institutions de financement : La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, soit enfin par la réallocation des ressources et leur réorientation à travers des organisations multilatérales comme la Banque Mondiale ou la Banque Européenne d'Investissement.

Ces deux dernières créent très rapidement de nouveaux départements en charge de cette nouvelle région du Monde. Les effectifs et les ressources sont prélevés, efficacité oblige, sur les départements régionaux en charge des pays les moins performants : L'Afrique en premier paie un lourd tribut.

Les multi-nationales découvrent dans cette région du monde, la possibilité de racheter à peu de frais des installations industrielles, souvent obsolètes technologiquement mais bénéficiant d'infrastructures très importantes.

Elles y trouvent également une main-d'œuvre formée, docile et que la destruction sociale a mis à des niveaux de salaires extrêmement bas.

Très vite les pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) apparaissent tant au niveau de l'investissement direct étranger que celui des délocalisations comme un concurrent sérieux que beaucoup donnent comme favori par rapport aux pays du Maghreb et du Sud de la Méditerranée.

2.2 L'EMERGENCE ASIATIQUE

De l'avis de tous les spécialistes, les mutations actuelles en Asie sont de loin les plus importantes à l'échelle mondiale aujourd'hui.

A l'aube du XXI^e siècle, la modernisation de l'Asie refaçonnera le monde.

La vieille Asie était divisée culturellement, linguistiquement, politiquement, religieusement et géographiquement.

La nouvelle Asie forgée autour de l'intégration économique, la technologie, les télécommunications, le voyage et la mobilité des personnes apparaîtra de plus en plus comme une région cohérente.

La force de l'Asie et plus particulièrement de la Chine proviendra essentiellement de sa communauté expatriée à travers le monde et de ses réseaux qui domineront la région.

Initialement tirées par l'exportation, les économies asiatiques bénéficieront de plus, d'un gigantesque marché domestique : En l'an 2000 l'Asie comptera un demi-milliard de personnes appartenant à ce qu'il est d'usage d'appeler classe moyenne en occident : C'est un marché comparable en taille à l'Europe entière et les Etats-Unis réunis mais où tout restera à faire, y compris le premier équipement des ménages ...!

Les migrations du monde rural asiatique vers les villes ont accéléré le passage de sociétés agricoles arriérées vers des sociétés où la diversité culturelle est moteur de développement.

De la même manière, nous assistons à une mutation profonde d'une agriculture et d'une industrie à forte utilisation de main-d'œuvre vers des industries et des services hautement spécialisés et fortement imprégnés des techniques les plus à jour de l'informatique et des télécommunications.

Sur le plan culturel, le rôle dominant de l'homme cède de plus en plus la place à l'émergence de la femme dans le monde des affaires : en Chine, les femmes représentent aujourd'hui 25% du total des entrepreneurs.

En un mot, le monde est en train de se recentrer sur l'Asie.

Le tout sera de savoir pour nous comment nous préparer à ces nouvelles mutations.

Ceci passera d'abord par une réorientation de notre perception cognitive du monde, par un effort de connaissance et de compréhension de ce continent jusque là si lointain et pourtant si proche quand nous nous rappelons qu'un demi-milliard de musulmans vivent en Asie.

Cela passera également par la maîtrise de la langue anglaise, des sciences et de la technologie par le plus grand nombre de nos citoyens de demain.

2.3 LA CONSTITUTION DE BLOCS REGIONAUX

La nature nouvelle des grandes tendances à l'échelle internationale plaçant les menaces et les défis au-delà de la capacité des gouvernements et leurs solutions dans un cadre nécessairement régional et supranational, ont poussé ces dernières années à la constitution de grands blocs régionaux.

Aujourd'hui plusieurs régions du monde industrialisé se sont constituées en zones de coopération économique : l'Europe (à quinze actuellement), l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada, Mexique), le Mercosur (Amérique Latine) et l'Asie (ASEAN). A l'intérieur de chacune de ces zones, la circulation des biens, des services, des capitaux et des hommes est libre.

Le droit d'établissement des hommes et des entreprises l'est de plus en plus.

Une forte coordination économique mais également sociale et politique permet à ces régions de dialoguer avec le reste du monde dans une position renforcée.

Les pays qui resteraient à l'écart de tels regroupements économiques se condamneraient à plus ou moins brève échéance à une marginalisation commerciale et économique et à une forte fragilisation de leur situation économique et financière devant la puissance des marchés des capitaux.

2.4 LE MONDE EN VOIE DE DEVELOPPEMENT : LES GAGNANTS ET LES PERDANTS

La carte du monde en voie de développement a profondément changé sur les quarante dernières années.

Il n'y a plus aujourd'hui une réalité homogène du sous-développement.

En 1960, le Ghana et la Corée du Sud avait le même niveau de PNB par tête d'habitant : 260\$ et la Corée du Sud était moins dotée en ressources naturelles.

Aujourd'hui le Ghana reste l'un des pays les plus pauvres, tandis que la Corée du Sud, treizième plus grande nation commerçante aspire à devenir l'un des pays les plus industrialisés de la planète et est reconnue en tant que telle par la communauté des nations développées en accédant en 1997 au club fermé de l'OCDE.

D'autres régions du monde, promues dès les années cinquante à un brillant avenir, telle que l'Amérique Latine ont connu une évolution différente aboutissant à une baisse du pouvoir d'achat de leurs populations, un très lourd endettement et une profonde déstructuration de leur économie.

L'Afrique subsaharienne, enfin apparaît aujourd'hui comme le tiers-monde du tiers-monde.

Mise à part l'Afrique du Sud, l'Afrique subsaharienne toute réunie avec ses 450 millions d'habitants a un PNB total inférieur aujourd'hui à celui de la Belgique avec ses 11 millions d'habitants.

Les causes de ces réussites et de ces échecs sont souvent les mêmes et relèvent de l'adhésion ou non aux valeurs de modernité, de démocratie, d'économie libérale, de relations internationales industrielles et commerciales, de changement social et de questionnement intellectuel.

2.5 L'ENVIRONNEMENT DE PROXIMITE DE LA TUNISIE

a. Le Maghreb

Entre les pays du Maghreb existent aujourd'hui des différences, des différends et même des contradictions que seul permettrait de dépasser un schéma unitaire sauvegardant l'identité de chacun des états et coordonnant leurs intérêts et leur politique extérieure.

Les échanges inter-maghrébins ne dépassent pas aujourd'hui quelques pourcents de leur commerce extérieur.

Le Maghreb réuni ne pèse aujourd'hui que 75 millions d'habitants, soit en termes de pouvoir d'achat près de 6 millions d'européens : c'est autant dire que la construction économique du Maghreb est une étape nécessaire mais qu'elle s'avère vite insuffisante sur la voie du développement et de l'intégration de chacune de ses composantes à l'économie mondiale.

b. L'Euro-méditerranée

La méditerranée marque sur une carte du monde la ligne de séparation entre le Nord et le Sud. Elle marque également historiquement la ligne de contact et de confrontation entre l'occident chrétien et le monde arabe et musulman.

A partir de 1992, l'UE a redéfini une nouvelle approche de sa politique méditerranéenne.

Cette approche ne dissocie pas le dialogue politique avec ses composantes sociale et sécuritaire de l'implication de l'UE dans le développement du Sud de la méditerranée.

Les inégalités économiques entre le Nord et le Sud, les liens culturels et historiques entre les deux rives font que l'Europe attire de plus en plus de candidats à l'émigration.

La crise économique et les xénophobies qu'elles génère s'opposent de plus en plus à ces mouvements.

Les mesures administratives, le visa unique, les reconductions aux frontières ont leurs limites.

Le projet euro-méditerranéen part d'un constat simple :

Les extrémismes et l'insécurité naissent toujours sur fonds de mauvaises politiques économiques et seul un processus de codéveloppement permettrait de limiter les risques d'instabilité aux portes de l'Europe et de favoriser la fixation des populations dans leur pays d'origine.

Le tout sera de savoir si l'Europe dont le centre de gravité est de plus en plus tiré vers le nord et vers l'est aura la volonté politique et la capacité financière de relever un tel défi.

Les moyens qu'elle dédie aujourd'hui à la rive sud de la Méditerranée mais également la démarche qu'elle adopte, suite à la conférence de Barcelone semblent en deça des aspirations et des besoins de la région.

Les ressources communautaires par tête d'habitant en direction des pays de l'Europe Centrale et Orientale sont aujourd'hui dix fois supérieures à celles destinées à la rive Sud de la Méditerranée.

L'histoire et la culture sont pour beaucoup derrière cette situation et sauf redressement spectaculaire de la politique euroméditerranéenne et de ses moyens financiers, Barcelone risque de n'être qu'une thérapeutique homéopatique, agréable certes, mais bien en deça des besoins.

3. QUEL SCHEMA DE DEVELOPPEMENT POUR LA TUNISIE A L'HORIZON 2020

3.1 LA PERSPECTIVE ECONOMIQUE

Le tassement de la croissance démographique amènera la population tunisienne à se stabiliser sur les vingt prochaines années autour de 13 millions de personnes.

Le niveau de revenu par titre d'habitant qui pourrait être atteint à cet horizon dépendra évidemment du rythme de croissance moyen sur la période.

L'extrapolation du rythme actuel constaté sur les dernières années de 4,5 % l'an aboutirait autour de 3500 \$ par habitant et par an en 2020.

Seule une accélération significative de la croissance au taux de 7% l'an permettrait de relever ce revenu autour de 5500 \$/habitant/an.

En tout état de cause, le PNB par tête d'habitant serait multiplié en termes réels par un facteur compris entre 1,60 et 2,50 sur les vingt prochaines années.

Le rattrapage des économies à revenus élevés est un chemin bien plus long que ne pourrait faire une nation en vingt ans, même avec des performances soutenues et de haut niveau.

Aux rythmes de croissance ci-dessus supposés, il faudra d'ailleurs près de cinquante ans à la Tunisie pour atteindre un revenu par tête d'habitant équivalent à la fourchette basse des pays dits développés.

Ces performances économiques supposent d'ailleurs une continuité dans l'effort, une solidarité sans faille de l'ensemble de la société et une adhésion à toute épreuve de chacun à un référentiel de valeurs qui doit à la fois nous rattacher à notre histoire mais également nous montrer le chemin d'une citoyenneté mondiale.

En matière de ressources naturelles, la Tunisie est peu lotie. Ses ressources s'épuisent et elle est appelée à en faire une gestion de plus en plus efficace.

Les ressources renouvelables en eau par habitant et par an passeraient de 1 035 m³ en 1960 à moins de 320 m³ en 2020.

L'extension des surfaces irriguées pourtant dictée par des impératifs de satisfaction des besoins et de croissance, ne pourrait en aucun cas être réalisée dans les conditions actuelles de gestion des ressources en eau.

En 1960, un hectare de terres cultivables faisait vivre un tunisien. Aujourd'hui deux tunisiens se partagent le produit du même hectare qui devrait nourrir près de 5 personnes en 2020.

La solution à ce dilemme passera à la fois par une préservation des terres agricoles contre le risque de l'érosion et de l'urbanisation mais surtout par une véritable révolution au niveau des rendements à travers l'acquisition de nouvelles technologies performantes et l'extension de l'irrigation.

La réalisation des objectifs économiques de la Tunisie sur les vingt prochaines années sera tributaire de la capacité de la Nation tout entière à relever de manière honorable les cinq défis que nous identifions ci-après.

3.2 LA COHESION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE.

Toute la difficulté des années à venir sera de faire que le développement n'ait pas pour unique finalité la croissance mais d'abord la promotion des ressources humaines.

Cela passera d'abord par la préservation de la famille et l'approfondissement des valeurs qu'elle véhicule.

A un moment où la famille se restreint à son noyau de base et où la mère est sollicitée en dehors du foyer, de nouvelles formes de prise en charge collectives doivent prendre le relais faute de quoi, nos enfants, futurs citoyens risquent d'être désorientés, au mieux livrés à eux-mêmes sinon intoxiqués par les productions télévisuelles de bas niveau ou les idéologies extrémistes.

Cela passera également par un emploi pour chacun.

Pour une population jeune et éduquée, l'emploi n'est pas uniquement un moyen d'accéder à une source de revenus. C'est d'abord et ce sera de plus en plus le cas, un moyen d'intégration sociale, un mode d'affirmation de la citoyenneté, un attribut incontournable de la dignité humaine.

Pour être durable, le développement devra être solidaire. La création de richesses au niveau national devra se répercuter auprès de chacun par la satisfaction des besoins de base élémentaires.

Malgré le chemin parcouru, des améliorations restent à réaliser en matière de maîtrise du taux de croissance de la population, d'espérance de vie à la naissance, d'indice synthétique de fécondité, de taux de mortalité infantile, de taux d'analphabétisme ... autant d'indices qui placent la Tunisie à l'échelle internationale en dessous de ses véritables capacités et performances globales.

Malgré des progrès considérables sur les quarante dernières années, la femme ne bénéficie pas encore d'une position équivalente à celle de l'homme ni dans la sphère économique ni dans celle politique.

L'évolution de la population sera marquée sur les vingt prochaines années par une modification de la pyramide des âges : la tranche d'âge supérieure à 60 ans passant de 8,3% du total actuellement à 12% en 2020.

Cette évolution modifiera sur les deux décennies à venir la demande sociale :

- q la pression en matière d'éducation passera vers les niveaux du secondaire et du supérieur,
- q le vieillissement de la population posera des problèmes nouveaux en matière de santé, de couverture sociale et de prise en charge des retraités.

L'université devra faire preuve de capacité d'écoute et d'adaptation en identifiant les besoins de l'économie et en y adaptant sa production, sans pour autant se soumettre à la seule logique du marché.

L'école doit rester le lieu, pour les larges masses, d'un apprentissage de la citoyenneté et de la réflexion humaniste.

Car c'est à l'Ecole que nous formons d'abord le citoyen responsable de demain.

Or le citoyen du XXI^e siècle devra être ouvert au monde et à ses mutations accélérées.

Il devra être au-moins totalement trilingue : en mesure de s'exprimer pleinement dans sa langue d'origine, mais également en français et en anglais.

Il devra être imbu des valeurs de l'art, de la culture et de l'histoire pour trouver en lui-même la capacité de s'adapter à des situations sans cesse renouvelées.

Une meilleure répartition des richesses devra également être recherchée entre les régions.

L'Etat par une double intervention volontariste et incitatrice devra s'attacher, à travers les outils traditionnels mais rénovés de planification et d'aménagement du territoire, à freiner les tendances naturelles du déséquilibre régional.

Il devra également s'attacher à favoriser la correction des déséquilibres existants par des investissements directs dans les infrastructures de base des régions enclavées.

Les régions du Nord-Ouest et du Centre Ouest sont aujourd'hui les plus pauvres du pays. Le revenu par tête d'habitant y est au tiers de celui de Tunis et des régions côtières.

Près de 30 % de la population tunisienne est concentrée entre Tunis, Sfax, Sousse et Kairouan.

Il est important que l'Etat fasse preuve de volontarisme afin que des populations entières ne se sentent pas écartées du processus de développement, qu'elles aient un autre choix que l'exode rural avec ses conséquences de délinquance, de déstructuration sociale ou d'acculturation et le désespoir avec ses conséquences d'extrémismes de tous bords.

Le sentiment d'appartenance à une même nation, d'adhésion à un même référentiel de valeurs et de souscription aux mêmes objectifs de développement et de promotion de l'homme passent sans conteste par une plus grande homogénéisation sociale, culturelle et régionale.

L'économie de marché, fondée sur la performance et l'efficacité génère systématiquement des îlots d'exclusion et de frustration que les mécanismes institutionnels de solidarité sociale n'arrivent pas toujours à identifier et à couvrir.

La société tunisienne devra faire preuve de suffisamment de ressort et de force pour refuser que de nouvelles inégalités s'installent ou que de nouvelles exclusions émergent.

Le secteur associatif devra être encouragé et ses potentialités libérées afin qu'un véritable maillage de la société tunisienne puisse être mis en place, de manière volontaire et dans le respect des libertés individuelles, avec comme seul objectif, la prise en charge ou le soutien des franges fragiles de la société.

3.3 L'APPROFONDISSEMENT DE LA DEMOCRATIE.

Toutes les expériences montrent que le développement économique sans la démocratie reste fragile et aléatoire.

Une croissance économique durable exige l'existence d'un pouvoir fort et légitime.

Or le pouvoir ne peut tirer durablement sa force que de sa légitimité populaire et de sa représentativité.

Seule la démocratie peut légitimer l'usage de la force pour le maintien de l'ordre public ou l'exercice de la justice.

Or la démocratie est fragile. Elle est fragile d'abord parce qu'elle résulte d'un long apprentissage des droits et obligations de chacun, elle l'est également car elle suppose l'acceptation des différences et le respect du droit des minorités, elle l'est enfin car elle exige une adaptation permanente de son arsenal juridique aux progrès de la science et de la technique.

L'apprentissage de la démocratie passe d'abord par l'Ecole, son approfondissement par la vie sociale et quotidienne, au sein de l'entreprise, dans le quartier, la ville ou la région.

L'entreprise doit être perçue par chacun de ses partenaires comme le lieu de réalisation d'un projet commun, où les égoïsmes et les corporatismes doivent laisser la place au sens des responsabilités et à la prise en charge collective.

L'exercice de la démocratie suppose une plus grande délégation des affaires au profit de leurs bénéficiaires.

Il suppose également l'existence de règles du jeu bénéficiant de l'adhésion du plus grand nombre ainsi que des procédures et des organes de contrôle du respect de ces règles du jeu.

La décentralisation devra être accompagnée d'un renforcement équivalent des capacités locales de gestion, faute de quoi elle risquerait de déboucher sur une déliquescence de l'exercice du pouvoir et une perte d'efficacité préjudiciable à la collectivité.

Le bon fonctionnement de la démocratie suppose également l'acceptation de la confrontation des idées dans le respect d'un référentiel de valeurs incontournable.

Le respect de ce référentiel de valeurs doit être contrôlé par des centres de contre-pouvoir, tirant leur légitimité de leur indépendance et de leur constitutionnalité.

Une participation plus active aux affaires publiques doit être recherchée auprès du plus grand nombre.

Les élites intellectuelles, les compétences de tous bords, les femmes sont autant de catégories ayant bénéficié d'une réelle réhabilitation en Tunisie.

Ce mouvement doit être renforcé. Leur participation à tous doit être recherchée et stimulée.

La production culturelle et intellectuelle devra être encouragée.

La création artistique, scientifique ou technique devra être soutenue et protégée.

La Tunisie, engagée aujourd'hui irrévocablement dans la voie de la modernité devra confirmer ces choix par une adhésion franche aux conventions internationales sur la protection de la propriété intellectuelle.

Les évolutions rapides de la science et de la technique commandent à la Tunisie une adaptation permanente de son dispositif législatif et réglementaire aux contraintes sans cesse nouvelles.

Les manipulations génétiques, l'apparition de nouvelles formes de délinquance financière liées à la généralisation de la monétique, du commerce électronique ou à la mondialisation du trafic de la drogue ou encore l'intégrisme et autres formes d'extrémisme ne sont que des exemples des nouveaux dangers qui menacent la démocratie dans ses fondements même, si elle ne trouvait pas suffisamment de force en elle-même pour évoluer, s'adapter et faire face.

3.4 LA TUNISIE DANS SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT, NATUREL ET INTERNATIONAL

Aujourd'hui plus aucun pays ne peut plus vivre en autarcie. Les échanges s'internationalisent, l'économie se mondialise et il n'y a plus de salut pour un quelconque pays que dans une intégration économique plus large que celle de ses propres frontières.

L'avenir de la Tunisie ne peut être envisagé que si amarré à un certain nombre d'ensembles culturels et économiques régionaux, d'abord le Maghreb, ensuite le Monde Arabe et l'Afrique et enfin l'Europe, au moins dans ses composantes du Sud de la Méditerranée occidentale.

L'approfondissement de la construction de l'Union du Maghreb Arabe doit rester pour nous une priorité, malgré les vicissitudes du chemin parcouru et les embûches multiples rencontrées.

Face à l'Europe, le Maghreb aurait tout intérêt à avoir une démarche commune et solidaire.

Il devrait prôner la coopération dans le respect de la diversité.

Notre ambition est de convaincre l'Europe que le développement du Maghreb, non seulement ne peut constituer pour elle une menace à quelque titre que ce soit, mais bien plus, devrait la sécuriser et lui ouvrir de nouveaux débouchés et horizons.

Les relations Europe-Maghreb ne doivent en aucun cas être perçues comme des relations de concurrence mais de véritable complémentarité confiante.

C'est à ce prix que la Méditerranée pourrait retrouver sa vocation de lac de paix et de prospérité.

La démarche de la Tunisie vis à vis l'espace régional le plus proche régionalement et culturellement : l'Europe est sans ambiguïté.

La Tunisie a bénéficié pendant vingt ans d'un accès privilégié de ses produits industriels et agricoles sur le marché de la CEE.

Elle a fait depuis, un important chemin sur la voie de l'industrialisation et de la libéralisation de son économie.

Son objectif aujourd'hui est d'amarrer définitivement son économie à un des plus grands espaces économiques mondiaux et de tirer ainsi profit des effets potentiels de synergie et d'émulation dans le cadre d'une stratégie concertée vers une convergence économique réelle.

La Tunisie est consciente des coûts qui seront induits par le volet commercial de ces accords, mais c'est là une voie inéluctable et elle mettra tout en œuvre, avec l'assistance de la l'Union Européenne, pour faire que les effets globaux de ces accords soient largement positifs, qu'ils permettent à l'industrie tunisienne de se hisser au niveau de la concurrence mondiale et qu'ils drainent les investissements directs étrangers et la technologie que la nation appelle de tous ses vœux.

C'est à travers son appartenance au Monde Arabe que la Tunisie tire une part importante de ses spécificités culturelles et de son identité nationale.

La Tunisie a toujours joué un rôle modérateur au sein du Monde Arabe, loin des excès idéologiques et politiques, elle a toujours prôné le dialogue, la recherche de compromis et le respect des droits des minorités.

C'est ce rôle qu'elle devra approfondir au service de la paix et du dialogue des peuples et des cultures.

La Tunisie a renoué avec son africanité.

De par sa position géographique, ses spécificités historiques et culturelles, son attachement aux idéaux de justice et de paix, elle peut apporter beaucoup à l'Afrique d'aujourd'hui.

De par son expérience du développement social et économique, elle peut faire renaître l'espoir et montrer le chemin du possible.

Son expérience peut être précieuse pour l'Afrique et elle doit la mettre au service de ce continent, par ses initiatives diplomatiques, le renforcement des liens commerciaux et économiques mais également l'apport de son savoir faire dans la gestion des affaires publiques et du développement et par le renforcement des actions de coopération culturelle et technique.

3.5 LA MUTATION DU ROLE DE L'ETAT ET LA REFORME DE L'ADMINISTRATION

La nécessité de la performance économique, la complexité croissante des problèmes de société font que partout dans le monde, l'Etat se recentre sur ses fonctions fondamentales et irréductibles de puissance publique.

En Tunisie l'Etat devra se désengager des processus de production chaque fois que le secteur privé sera capable de faire au-moins aussi bien, pour se concentrer sur ce que personne d'autre ne peut faire : légiférer, contrôler, réguler, assurer la sécurité et l'ordre public et favoriser l'épanouissement des opérateurs économiques.

Le désengagement de l'Etat du secteur productif concurrentiel, amorcé depuis quelques années, semble avoir trouvé aujourd'hui sa vitesse de croisière.

L'Etat doit passer d'une situation de gestionnaire à celle de régulateur.

Cette mutation du rôle de l'Etat n'est ni aisée, ni rapide à mettre en œuvre.

Elle suppose un recyclage de grande ampleur des cadres de l'administration.

Partout dans le monde, les entreprises ont besoin aujourd'hui d'un État différent : un État fort et moderne : allégé en termes de structures et de personnel mais renforcé en termes de capacités d'analyse, d'orientation et de négociation.

L'Administration devra être en mesure de retenir un nombre important des compétences élevées du pays. C'est là une condition sine qua none pour qu'elle soit en mesure d'impulser le développement, de l'encadrer et de le promouvoir.

Les conditions matérielles des fonctionnaires devront être revalorisées en même temps que l'Etat devra se soumettre de plus en plus à l'obligation de l'efficacité.

L'Etat devra apprendre à se mettre au service de l'Economie et non plus chercher à l'assujettir à son service.

Les relations entre l'Administration et l'Entreprise devront subir une mutation culturelle profonde. Elles devront évoluer d'une relation de méfiance et de suspicion à une relation de partenariat solidaire.

La sphère économique devra accéder à l'autonomie vis à vis de la sphère politique et de l'administration.

Tout écart se répercuterait à plus ou moins brève échéance sur la pérennité de l'entreprise.

3.6 LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pendant longtemps nous avons privilégié en Tunisie le développement par rapport à la protection de l'environnement.

Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer à l'échelle planétaire que le développement ne peut être durable que dans le respect de l'environnement.

Bien plus, de l'avis de tous, le véritable moteur du développement sera sur la décennie à venir la protection de l'environnement et les industries qu'elle ne manquera pas de générer.

Le respect de l'environnement et sa protection devront faire partie de l'inconscient collectif de la Tunisie moderne, car c'est là le seul moyen de préserver des ressources rares, limitées et souvent non renouvelables qu'elles soient naturelles, physiques, humaines, génétiques ou archéologiques.

Le développement des infrastructures doit rester une priorité sur les années qui viennent.

L'Etat ne pourra plus tout faire, les besoins, associés à la dimension des investissements d'une part, les capacités financières d'autre part font que le secteur privé sera appelé nécessairement à contribuer au financement, à la production et à la gestion d'une part de plus en plus importante des infrastructures.

Les premières expériences sont en cours. Elles concernent la réalisation d'une centrale électrique de 350 MW par le privé sous forme de BOT.

Rien ne pourra se faire en matière de développement économique et social, si l'infrastructure n'est pas déjà là : désenclavement des régions intérieures, production de zones industrielles et touristiques aménagées, généralisation et réduction des coûts des moyens de communication ...

L'Etat devra continuer à investir tant que le secteur privé ne sera pas totalement en mesure de prendre le relais.

Face à ses moyens limités, il devra certainement orienter ses interventions vers les zones et secteurs les moins rentables à court terme en se désengageant en priorité des secteurs et régions où l'intervention du secteur privé est assurée d'une rentabilité minimale acceptable.

Le dernier axe au développement duquel la Tunisie devra s'attacher est celui de l'Investissement direct étranger (IDE).

Aujourd'hui concentré dans un nombre limité de secteurs (énergie, banque et tourisme à moindre échelle), l'IDE a été longtemps absent des industries manufacturières et pourtant c'est là que nous devons le drainer massivement et multiplier son niveau actuel par centaines.

Car si l'investissement direct étranger est utile en tant que tel, il l'est encore plus par l'apport de technologie qu'il favorise et les marchés nouveaux qu'il ouvre lorsqu'il est réalisé en partenariat.

L'industrie et l'agriculture tunisienne doivent faire face à un immense pari, celui de la bataille de la productivité et de l'assimilation de la technologie.

La privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel peut être un puissant vecteur de mobilisation de l'IDE.

L'expérience récente des deux cimenteries montre que nous avons à notre portée un gisement appréciable que nous pourrions mettre rapidement au service du développement et de l'intégration de la Tunisie dans un espace économique plus large.